



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Bordeaux, le 25/11/2022

Madame la Préfète,

**Suite au signalement des associations *L214* et *Ne crin plus rien* révélant l'état déplorable des conditions d'élevage de vaches laitières dans un établissement girondin, les députés Nicolas THIERRY (EELV), Loïc PRUDHOMME (LFI) et la sénatrice Monique DE MARCO (EELV) souhaitent également attirer votre attention sur la triste multiplication de ces scandales.**

Nous avons tout d'abord été très surpris.es de lire dans votre communiqué que « *les contrôles effectués ce jour ne mettent pas en évidence d'actes de maltraitance animale* » mais reconnaissant l'état préoccupant de 13 animaux.

La vidéo de L214 dévoile des conditions qui relèvent clairement d'une maltraitance animale au sein des bâtiments du GAEC La Cabanne, sur la commune Des Peintures : des vaches qui semblent ne bénéficier d'aucun soin, à l'agonie, gisant dans leurs excréments. Comment qualifiez-vous ces conditions d'élevages si ce n'est insalubres et maltraitantes pour les animaux ?

Des citoyens et associations ont pourtant attiré votre attention et celle des services vétérinaires de la Préfecture à plusieurs reprises sur l'état catastrophique de cet établissement depuis plus d'un an, sans réaction connue de votre part.

Cet élevage est l'un des plus importants du département, avec plus de 300 vaches et une production de plus de deux millions de litres de lait par an. Comment est-il possible que l'État ne mette pas davantage de moyens humains et financiers à disposition de la DDPP pour contrôler ces établissements régulièrement ?

Le GAEC La Cabanne semble de plus avoir bénéficié d'importantes aides publiques, notamment versées notamment dans le cadre de politique agricole commune européenne. Comment les conditions d'attribution d'aides publiques ne peuvent être soumises à aucun contrôle, ni en amont ni en aval ?

Les faits relatés dans le cas du GAEC La Cabanne ne sont malheureusement pas isolés. Il ne sont qu'une des multiples expressions du mal systémique qui touche l'élevage industriel français, et que dénonce, depuis de nombreuses années, les associations de défense de la cause animale ou de simples citoyens bouleversés par ces pratiques cruelles.

Nous attendons l'issue de l'expertise qui sera menée aujourd'hui et vous engageons à prendre sans délai les mesures conservatoires qui seraient nécessaires, même si cela devait entraîner la fermeture de l'établissement.

**Nicolas THIERRY,**  
*député de la 2ème circonscription de Gironde*

**Loïc PRUDHOMME,**  
*député de la 3ème circonscription de Gironde*

**Monique DE MARCO,**  
*sénatrice de Gironde*

